

AUTOMNE 2026 - n°23

3CMAg

Le magazine de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan

Albiez-le-Jeune
Albiez-Montrond
Fontcouverte-La Toussuire
Jarrier

DOSSIER

Nouveau mandat, nouvelles instances

La Tour-en-Maurienne
Montricher-Albanne
Montvernier
Saint-Jean-d'Arves
Saint-Jean-de-Maurienne
Saint-Julien-Montdenis
Saint-Pancrace
Saint-Sorlin-d'Arves
Villarembert
Villargondran

Retrouvez les actualités de la 3CMA sur
www.coeurdemaurienne-arvan.com

 @CoeurdeMaurienneArvan

 @coeurdemauriennearvan

 @MaurienneArvan

Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan
Maison de l'intercommunalité
125 avenue d'Italie
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 07 20

Le mot du Président



Chères habitantes, chers habitants,

À la suite des élections municipales et communautaires, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a procédé à la réinstallation de ses instances. Conseil communautaire, bureau, commissions : ces mots peuvent parfois sembler techniques, mais ils désignent tout simplement les lieux où se préparent, se débattent et se décident les politiques publiques intercommunales et les décisions qui vous touchent très directement.

La 3CMA agit dans des domaines très concrets : l'eau, l'urbanisme, la mobilité, le développement économique, l'habitat, le tourisme, l'action sociale, l'enfance, la jeunesse, les équipements de proximité, la transition écologique, les sentiers...

Ce premier 3CMAG du mandat a donc pour ambition de vous présenter vos élus communautaires, vous réexpliquer comment fonctionne l'intercommunalité, revenir sur les premières décisions du mandat et rappeler les grands équilibres du budget voté en mars. Nous présenterons aussi les actualités de vos services et celles de nos communes.

Dans une période financière contrainte pour les collectivités, notre ligne reste inchangée : gérer sérieusement, investir utilement, préserver les services publics et préparer l'avenir de notre territoire.

Bonne fin d'été et bonne rentrée à tous.

Jean-Paul MARGUERON

Président de la Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan

SOMMAIRE

03. ACTUALITÉS

Les temps forts des derniers mois



08. EN PERSPECTIVE

Cap sur l'avenir pour les Ateliers de Maurienne



10. DOSSIER

Nouveau mandat, nouvelles instances



15. L'AGENDA

La sélection d'événements sur le territoire



17. LA PAROLE AUX COMMUNES

L'actualité dans les communes



Magazine d'information de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
Maison de l'intercommunalité
125 avenue d'Italie
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 07 20
contact@3cma73.com



Directeur de la publication : Jean-Paul MARGUERON, Président
Directeur de la rédaction : Dominique ASSIER, Directeur Général des Services
Conception-réalisation : Service Communication 3CMA
Crédits photos / illustrations : 3CMA, Valentin Dizier le Dauphiné, OTI Explore Maurienne et Tilby Vattard, freepik.com, canva.com, Mairie Saint-Jean-de-Maurienne, Mairie Villargondran, Mairie Saint-Julien-Montdenis, Trans-Alpes.
N° ISSN : 2608-3728 / **Dépôt légal :** à parution
Tous nos remerciements aux élus et aux services de la 3CMA, du CIAS, ainsi qu'aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.

ACTION SOCIALE

Des aides pour les activités culturelles et sportives des jeunes

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan **soutient l'accès des jeunes aux activités culturelles, sportives et de loisirs.** Tous les jeunes âgés de **5 à 20 ans, scolarisés et domiciliés sur le territoire**, peuvent bénéficier d'une **aide financière** pour leur inscription à une activité culturelle ainsi qu'à un club sportif.

Les **chèques Culture Loisirs**, d'une **valeur de 68 €**, sont acceptés auprès de nombreuses structures partenaires du CIAS de la 3CMA : cinéma Star, établissements d'enseignement artistique de Maurienne, Théâtre en Maurienne, et bien d'autres.



Les **chèques Sport**, d'un **montant compris entre 40 € et 80 €**, peuvent quant à eux financer une inscription auprès des clubs sportifs partenaires du CIAS de la 3CMA.

Une aide concrète pour permettre à chaque jeune de pratiquer une activité et de s'épanouir tout au long de l'année.



Renseignements : www.coeurdemaurienne-arvan.com rubrique "Actualités"

Étudiants : pensez à la Contribution Locale Étudiante (CLÉ)

Vous poursuivez des **études supérieures** après le baccalauréat ? La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan peut vous accompagner grâce à la **Contribution Locale Étudiante (CLÉ)**.

Destinée aux étudiants dont les **parents résident sur le territoire**, cette aide financière est attribuée **sous conditions de ressources**. En contrepartie, les bénéficiaires réalisent **quelques heures de mission citoyenne** au sein d'une commune ou d'une association locale, une belle occasion de s'investir pour son territoire.



Demandez la
Contribution
Locale Étudiant!

Les demandes sont à effectuer **avant le début de l'année universitaire**. Le montant de l'aide est calculé en fonction de la situation familiale et du coût des études.

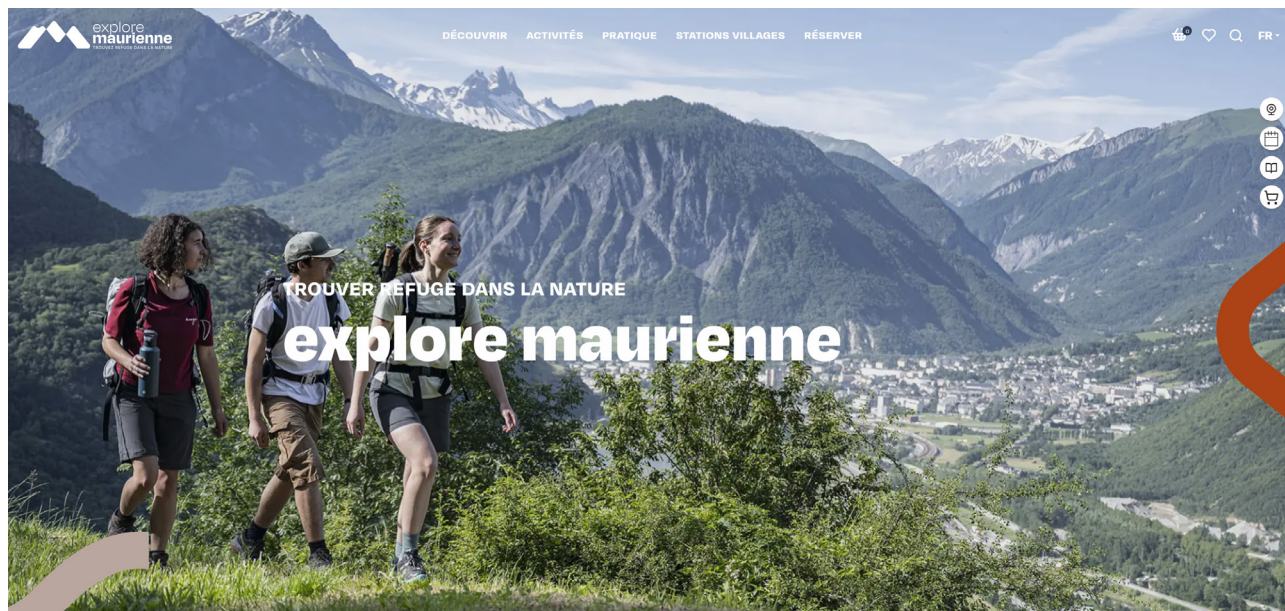
Vous êtes concerné ?

Renseignez-vous dès maintenant auprès du **Service Information Jeunesse** ou sur le **site de la Communauté de Communes** pour connaître les conditions d'éligibilité et déposer votre dossier.

www.coeurdemaurienne-arvan.com



Un nouveau site pour l'Office de Tourisme Intercommunal



Un nouveau site internet a été créé sous la marque **Explore Maurienne**. Cette plateforme est le fruit d'un travail collectif mené par les **offices de tourisme Cœur de Maurienne, Terres de Maurienne et Porte de Maurienne**, réunis autour d'une ambition commune : proposer une porte d'entrée unique pour découvrir la vallée.

Le site rassemble toutes les **informations pour découvrir la Maurienne**, d'Aiguebelle à Saint-Jean-de-Maurienne, en passant par Albiez-Montrond, Les Bottières, Saint-Colomban-des-Villards et l'Espace nordique du Grand Coin. Il permet de retrouver les **incontournables de la destination**, les **activités outdoor**, les **itinéraires de randonnée et de vélo**, ainsi que l'**agenda** des événements. Il facilite également les réservations des animations et propose une boutique en ligne. La plateforme comprend des espaces dédiés aux professionnels du tourisme et aux médias.



Pour découvrir la Maurienne autrement, abonnez-vous à la **newsletter Explore Maurienne** ! Chaque mois, une nouvelle thématique vous invite à explorer une facette du territoire : nature, patrimoine, activités, savoir-faire ou expériences à vivre au fil des saisons.

Le site pour préparer, l'application pour explorer

Pour aller plus loin, Explore Maurienne existe aussi sous forme d'**application** !

Elle rassemble les itinéraires de randonnée, vélo, trail, via ferrata, ainsi que de **nombreuses activités** de pleine nature sur **l'ensemble de la vallée**.

Pensée pour accompagner les utilisateurs en toute sécurité, elle **intègre de nombreuses fonctionnalités** : cartes IGN, consultation hors connexion, alertes de sortie d'itinéraire, module de secours, météo à 5 jours, webcams et notifications en temps réel, tout est réuni pour profiter pleinement de vos sorties.

Disponible **gratuitement sur iOS et Android**, en **français et en anglais**, l'application est accessible sans création de compte.

POUR TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION



ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Devenez les sentinelles de nos sentiers avec SURICATE !

Nos **sentiers** sont un véritable patrimoine naturel que la collectivité **entretient et valorise** tout au long de l'année. Chacun peut aujourd'hui contribuer à leur préservation lors de la pratique d'une activité de pleine nature grâce au dispositif **SURICATE** !

Vous constatez un arbre tombé en travers d'un chemin, un balisage manquant ou dégradé, un éboulement, un passage devenu difficile ou tout autre **problème de sécurité** ? En quelques clics, vous pouvez **signaler ces anomalies directement sur la plateforme SURICATE** (site internet et application mobile).

Parce qu'il est impossible d'être présent partout sur le territoire, la vigilance de chacun est précieuse. En participant à cette démarche citoyenne, vous **contribuez concrètement à l'entretien, à la sécurité et à l'amélioration** de nos itinéraires.

Lors de votre prochaine sortie en pleine nature, adoptez le réflexe **SURICATE** et devenez, vous aussi, une sentinelle de nos sentiers !

Pour en savoir plus ou effectuer un signalement : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



ENVIRONNEMENT

Frelon asiatique : restons vigilants !

Les populations de frelons asiatiques sont en augmentation sur notre territoire. Dans le cadre de la campagne de piégeage de printemps mise en place par la 3CMA avec ses communes membres, **près de 1 000 frelons** ont été capturés, preuve de sa progression en Maurienne.

Cette espèce invasive **menace les abeilles, la biodiversité et certaines cultures**. Si vous repérez un nid, ne tentez pas de le détruire vous-même : **signalez-le sur www.frelonsasiatiques.fr**. Des professionnels interviendront pour sa destruction.

Les pièges artisanaux (bouteilles en plastique) sont à proscrire, car ils capturent aussi de nombreux insectes. Il **existe des pièges spécifiques**, dimensionnés pour l'espèce, qu'il convient de privilégier. Nous allons poursuivre l'équipement de notre territoire en lien avec les référents désignés dans chaque commune.

En restant vigilant et en signalant les nids, chacun peut **contribuer à limiter la propagation** du frelon asiatique.

HABITAT

OPAH-RU : de nouvelles aides pour rénover votre logement !

Vous êtes **propriétaire d'un logement à Saint-Jean-de-Maurienne** et vous souhaitez entreprendre des travaux ? L'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**, portée par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, vous accompagne dans votre projet.



L'OPAH-RU a pour objectif d'**améliorer durablement l'habitat** tout en participant à la **revitalisation du centre-ville**. Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur ou copropriétaire, vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** et, selon votre situation et la nature de votre projet, d'**aides financières**.

Les **travaux éligibles** concernent notamment l'amélioration de la performance énergétique, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap, la rénovation de logements dégradés ou vacants, ainsi que la valorisation du patrimoine bâti.

Avant d'engager vos travaux, les conseillers de la **Maison de l'Habitat** vous renseignent **gratuitement**, étudient votre éligibilité et vous **accompagnent dans vos démarches administratives**.

POUR EN SAVOIR PLUS :



Contactez la Maison de l'habitat : ☎ **04 79 83 55 30**
Place Fodéré, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

URBANISME

Le PLUi-HD entre dans sa dernière phase avant son approbation



Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** vise à planifier, gérer, anticiper l'**aménagement du territoire sur les 14 communes de l'intercommunalité à l'horizon 2040**, (habitat, mobilités, développement économique, agriculture, tourisme, cadre de vie...). Il remplacera les documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur. Élaboré en concertation avec les communes, les partenaires du territoire et les habitants, le projet a été arrêté par le **Conseil communautaire le 12 février 2026**. Il est actuellement examiné par les Personnes Publiques Associées et l'Autorité environnementale, dont les avis seront pris en compte avant son approbation.

La prochaine étape sera l'enquête publique, qui sera **organisée du 28 septembre au 28 octobre 2026**. Le dossier sera **consultable en ligne** sur le registre dématérialisé, sur le site de la 3CMA, ainsi qu'en **version papier dans chaque commune**. Des permanences du commissaire enquêteur seront également proposées.

Les dates et modalités de l'enquête publique seront précisées en septembre.

Lancement du site J'me débrouille ! Un site d'infos et contacts pour aider les jeunes au quotidien

À l'occasion du Forum Santé organisé au Lycée Paul Héroult les 22 et 23 avril dernier, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) a présenté **J'me Débrouille**, un nouveau site internet conçu pour **faciliter l'accès des jeunes du territoire aux informations et aux structures** pouvant les accompagner dans leur quotidien.

Pensé comme une **application** utilisable sur smartphone, le site permet de **trouver facilement des réponses à des questions concrètes**, soit par grandes thématiques (santé, aide sociale, orientation, écoute, vie quotidienne...), soit par problématique. Chaque réponse renvoie vers une **fiche contact**.

Ce projet, porté dans le cadre du **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**, est le fruit d'un travail collectif associant des jeunes, la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des 2 Savoie, Association Addictions France, le Service Jeunesse du CIAS de la 3CMA et le service communication de la collectivité.

Évolutif, **J'me Débrouille** s'enrichira progressivement de nouvelles questions et de nouvelles ressources.

Une rubrique consacrée aux **violences conjugales** est déjà disponible et un espace dédié aux parents sera prochainement mis en ligne.



Pour plus d'info :

Chloé LESPAGNOL – Coordinatrice du CISPD
04 79 83 07 20
chloe.lespagnol@3cma73.com

Une page se tourne à Maurienne TV



Après de nombreuses années passées derrière la caméra et le micro, Gilbert prend une retraite bien méritée !

Acteur des débuts de La Fibre Mauriennaise, puis de la création de Maurienne TV en 2010, il a accompagné l'évolution de la chaîne et couvert avec passion les événements qui font vivre notre territoire.

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan lui adresse ses plus sincères remerciements pour son professionnalisme, son investissement et son attachement au territoire.

Nous lui souhaitons une très belle retraite, riche de nouveaux projets et de beaux moments à partager.

Merci Gilbert !



En perspective...

LES ATELIERS DE MAURIENNE

Bien plus qu'un chantier d'insertion

Arrivé récemment à la direction des Ateliers de Maurienne, **Sanji Ramboatiana** insuffle une nouvelle dynamique à l'association. Son ambition : renforcer l'insertion professionnelle tout en développant des activités porteuses de sens pour le territoire, les habitants et l'environnement.

Une nouvelle vision

Fort d'un **parcours riche et varié**, de l'aide au développement à l'insertion professionnelle en passant par les ressources humaines, Sanji Ramboatiana a trouvé aux Ateliers de Maurienne des thématiques qui lui sont chères : **l'insertion, l'économie sociale et solidaire** et le **développement local**.

Sa volonté : faire **évoluer l'association** pour en faire un acteur du développement durable et de la transition écologique du territoire.



La seconde main, un geste pour la planète

La vêtementerie historique de l'association dépasse aujourd'hui sa mission sociale initiale. L'objectif : **devenir un véritable magasin de mode responsable**, proposant des vêtements de qualité, accessibles à tous, et participant à la **réduction de l'impact environnemental** du textile.

Trier, donner, acheter autrement : des gestes simples qui permettent de limiter le gaspillage et de préserver les ressources précieuses nécessaires à la fabrication des vêtements.

Derrière chaque **vêtement réutilisé**, il y a moins de déchets, moins de gaspillage et moins de pollution.

LE SAVIEZ-VOUS ?



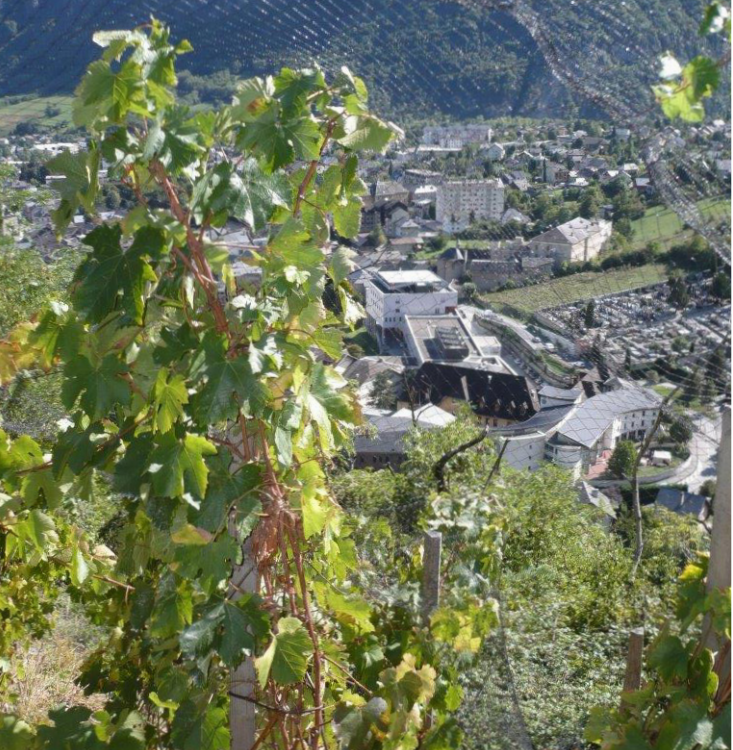
42 pièces de textile achetées en moyenne par personne en France en 2024



2 700 litres d'eau sont nécessaires pour fabriquer un simple t-shirt.



Le secteur textile représente **10 %** de la pollution mondiale.



La vigne, un patrimoine à préserver

Les Ateliers de Maurienne **cultivent, vinifient et élèvent eux-mêmes leurs vins**. Une particularité rare qui allie savoir-faire agricole, insertion professionnelle et préservation d'un patrimoine viticole ancien.

Les **cépages de Maurienne**, uniques, donnent naissance à des vins aux profils minéraux, reflétant l'identité de notre territoire montagnard.

Les pratiques culturelles se rapprochent de la biodynamie pour respecter les équilibres naturels, favoriser la vie des sols et préserver la biodiversité.

les ateliers de Maurienne en quelques chiffres



7

salariés
permanents



15

salariés en
insertion



3

magasins
solidaires



5

domaines
d'activité

Des projets pour demain

Les **défis sont nombreux** : des locaux devenus trop exigus pour le tri du textile, le renouvellement des bénévoles et du conseil d'administration.

Mais l'ambition est claire : continuer à développer des activités utiles, durables et créatrices d'emplois, au service des personnes et du territoire.

→ **Insertion, écologie, patrimoine, lien social : des valeurs qui guident chaque projet des Ateliers de Maurienne.**



Le reportage de Maurienne TV

<https://www.youtube.com/watch?v=HuzQU2jC0sw>





DOSSIER

Nouveau mandat, nouvelles instances

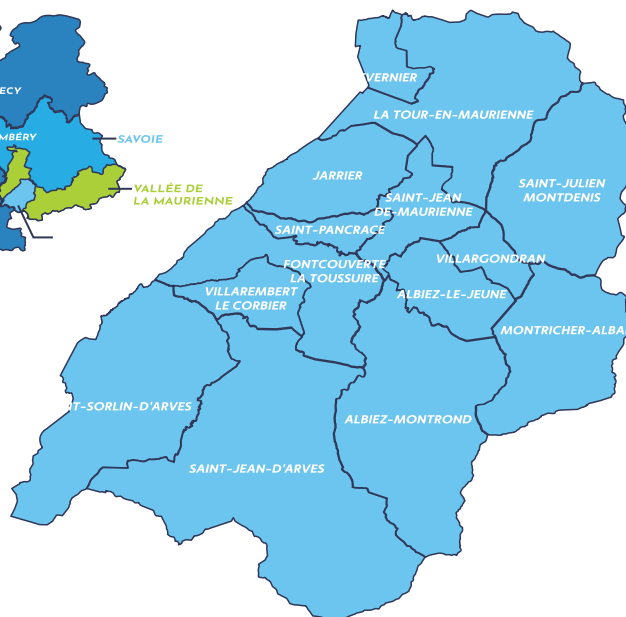
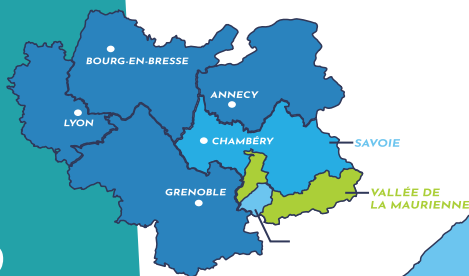
Après les élections municipales, la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan a installé son nouveau conseil communautaire, son bureau et ses commissions.

Ce premier bulletin vous explique simplement le rôle de chacun, les premières décisions prises et les grands équilibres du budget 2026.

Les compétences de la 3CMA:

La 3CMA intervient notamment dans les domaines suivants :

- Développement économique ;
- Aménagement du territoire ;
- Habitat et urbanisme ;
- Eau et Service Public d'Assainissement Non Collectif ;
- Mobilité ;
- Tourisme ;
- Action sociale via le CIAS ;
- Equipements communautaires ;
- Environnement, agriculture, sentiers et activités de pleine nature ;
- Soutien aux services publics de proximité.



Le conseil communautaire : le parlement de l'intercommunalité

Le **conseil communautaire** est l'assemblée délibérante de la 3CMA. Il réunit les élus désignés par les communes membres pour **représenter les habitants au niveau intercommunal**.

C'est lui qui **vote les grandes décisions** : le budget, les taux de fiscalité, les projets d'investissement, les conventions importantes, les politiques publiques communautaires et les grandes orientations du mandat.

Chaque commune y est représentée. Le conseil communautaire permet ainsi de porter une **vision commune du territoire**, tout en tenant compte des réalités propres à chaque village, station, bourg ou commune-centre.

Le Conseil Communautaire en pratique



Les élus

des communes membres siègent au conseil communautaire.



Il se réunit

plusieurs fois par an en séances publiques.



Il débat

des projets et prend des décisions pour le territoire.



Il vote

le budget, les taux, les projets, et les grandes orientations.



Il agit

dans l'intérêt commun, pour améliorer le cadre de vie des habitants.



En résumé :

le conseil communautaire décide et construit l'avenir de notre territoire.



ALBIEZ-LE-JEUNE (1 délégué)

- BLANGY Jean-Marc
- GACHET Edith (suppléante)

ALBIEZ-MONTROND (1 déléguée)

- CHARVIN Colette
- RAMBAUD Bruno (suppléant)

FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE (2 délégués)

- TRUCHET Christophe
- PASCHAL Aimie

LA TOUR-EN-MAURIENNE (3 délégués)

- DURBET Yves
- BOCHET Danielle
- NORAZ Alain

JARRIER (2 délégués)

- VAILLAUT Éric
- SENEGAS Laurence

MONTRICHER-ALBANNE (2 délégués)

- COMETTO Louis
- TETAZ Bernard

MONTVERNIER (1 délégué)

- JUSOT Thierry
- CROSAZ Hervé (suppléant)

SAINT-JEAN-D'ARVES (1 déléguée)

- ARLAUD Marielle
- SOL Sébastien (suppléant)

VILLAREMBERT - LE CORBIER (1 délégué)

- TARAVEL Philippe
- FROMENTIN Christine (suppléante)

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (19 délégués)

- ROLLET Philippe
- JACON Dominique
- VARNIER Nathalie
- FRAISSARD Christian
- VIGIER Josiane
- MANGANO Mario
- COSTA Françoise
- DA COSTA Daniel
- OUSTRY Pascale
- MARGUERON Jean-Paul
- SPAGNOL Clarisse
- FAUJOUR Éric
- ROLLIER Corinne
- CECILLE Nadine
- GALLO Luigi
- LECOMTE Sylvain
- CARNEC Noël
- BOCHET Valérie
- DAUCHY Marie

SAINT-JULIEN-MONTDENIS (4 délégués)

- ROVASIO François
- MICLOT Pascal
- BARD Muriel
- PIATON Odile

SAINT-PANCRACE (1 délégué)

- VALLOIRE Christophe
- BLANC-COQUAND Roger (suppléant)

SAINT-SORLIN-D'ARVES (1 délégué)

- BAUDRAY Fabrice
- SAMBUIX Xavier (suppléant)

VILLARGONDRA (2 délégués)

- ROSSI Philippe
- DURUISSEAU Gilles

Le bureau communautaire : l'équipe de pilotage

Le **bureau communautaire** est composé du **président, des vice-présidents et d'un conseiller communautaire délégué**. Il assure le suivi régulier des dossiers, prépare les décisions soumises au conseil communautaire et coordonne l'action de la communauté de communes. Chaque vice-président suit **un ou plusieurs domaines de compétence**. Le bureau permet ainsi d'assurer un pilotage politique régulier entre les séances du conseil communautaire.

Dix commissions pour préparer les décisions

Les **commissions thématiques** sont des espaces de travail. Elles permettent aux **élus communautaires et municipaux** d'étudier les dossiers, de faire remonter les besoins des communes, d'échanger avec les services et de préparer les décisions qui seront ensuite soumises au bureau ou au conseil communautaire. Elles ne votent pas les décisions finales, mais elles jouent un rôle essentiel : celui de **l'expertise de terrain**, du débat préparatoire et de la construction collective. **Chaque vice-président anime une commission.**

Les 10 commissions thématiques :

- **Économie et attractivité territoriale** (zones d'activités, implantation d'entreprises, emploi, attractivité médicale).
- **Mobilités** (transports, mobilités partagées, liaisons du quotidien, accessibilité du territoire)
- **Travaux, bâtiments et accessibilité** (suivi du patrimoine communautaire, travaux, équipements, énergie et accessibilité).
- **Activités de pleine nature et sentiers** (randonnée, itinéraires, valorisation des espaces naturels et pratiques de loisirs).
- **Agriculture et environnement** (soutien aux agriculteurs, transition écologique, espèces invasives, espaces naturels).
- **Eau potable et SPANC** (ressource en eau, réseaux, service public d'assainissement non collectif, qualité du service).
- **Communication** (information des habitants, publications, outils numériques, lisibilité de l'action communautaire, Maurienne TV).
- **Commerce** (soutien au commerce local, animation commerciale, accompagnement des initiatives).
- **Tourisme** (promotion touristique, lien avec les offices de tourisme, stratégie de destination).
- **Urbanisme et habitat** (PLUi, logement, aides à la rénovation, habitat, saisonnier et parcours résidentiel).

PRÉSIDENT



Jean-Paul MARGUERON
Finances
Conseil Intercommunal
de Sécurité et de Prévention
de la Délinquance (CISPD)
Urbanisme / PLUi-HD

VICE-PRÉSIDENTS



Danielle BOCHET
Action sociale
CIAS



Philippe ROLLET
Économie
Réfèrent Lyon Turin – TELT
Attractivité médicale



Yves DURBET
Prospective territoriale
projets de fusion
Mobilité
Gens du voyage



Philippe ROSSI
Travaux, Bâtiments - ERP
Accessibilité
Maîtrise de l'énergie



Jean-Marc BLANGY
Environnement
Agriculture
Activités de Pleine Nature
Fourrière animale



Philippe TARAVEL
Eau potable
Assainissement Non Collectif



Pascal MICLOT
Ressources Humaines
Communication • MTV
Nouvelles technologies
Exploitation centre nautique



Françoise COSTA
Tourisme
Commerce
Événementiel

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ



Luigi GALLO
Habitat
Logement

Le bureau ne remplace pas
le Conseil Communautaire : il
prépare et suit les dossiers.
Les grandes décisions restent
votées en conseil.



Les premières décisions du mandat

Conseil communautaire du 28 avril 2026

- Désignation des représentants de la 3CMA dans les différents établissements et organismes partenaires
- Élection des membres des commissions réglementaires
- Création et composition des commissions intercommunales thématiques
- Convention d'objectifs et de moyens avec l'association la Kaftier (coworking)

Conseil communautaire du 28 mai 2026

- Vœu relatif à l'accès de proximité au service public de l'orientation en Maurienne
 - Attributions de subventions pour des événements
 - Aides relatives aux commerces
 - Convention de lutte contre le frelon asiatique
- Garanties d'emprunt apportés à l'OPAC de la Savoie

Conseil communautaire du 25 juin 2026

- Aides relatives aux commerces
- Avis de la 3CMA sur le projet de Via Maurienne
- Garanties d'emprunt à l'OPAC
- Classement de la commune de Saint-Jean de Maurienne en commune touristique
- Approbation de la liste des événements d'intérêt communautaire

Conseil communautaire du 23 juillet 2026

- Protocoles de fin de contrat des Délégation de Service Public (DSP) de l'eau potable
 - Rapports annuels des délégataires des DSP de transports en commun
 - Mise en œuvre de la stratégie communautaire d'attractivité médicale
 - Subvention à un projet agricole
- Convention avec Saint-Jean de Maurienne pour le financement de l'OPAH-RU du Cœur de Ville



Retrouvez les comptes-rendus des conseils communautaires et autres annonces de la 3CMA sur :
www.coeurdemaurienne-arvan.com/la-3cma/conseil-communautaire/publications-officielles/

Budget 2026 : gérer sérieusement, investir utilement : un budget voté dans un contexte financier contraint

Le **budget primitif 2026** a été voté le 5 mars dernier. Il a fixé les **dépenses et les recettes prévisionnelles** de la communauté de communes pour l'année.

Le contexte national pèse fortement sur les finances intercommunales. Plusieurs mesures de la loi de finances entraînent une **baisse de recettes ou une ponction sur les ressources** de la 3CMA. L'impact total est estimé à **plus de 1,1 million d'euros**, soit environ 6,7 % des recettes réelles de fonctionnement.

Face à cette contrainte, la 3CMA a fait le choix de ne **pas répercuter intégralement cet effort sur les contribuables**. Le budget repose donc sur plusieurs leviers : maîtrise des dépenses de fonctionnement, mobilisation partielle du fonds de roulement, maintien d'un investissement ciblé et ajustement mesuré de la fiscalité.

Les chiffres clés

BUDGET PRINCIPAL 2026 :

- Fonctionnement : 30 874 256,68 €
- Investissement : 7 857 684,33 €

FISCALITÉ 2026 (TAUX DE LA 3CMA) :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 6,61 %
- Taxe foncière bâtie : 2,23 %
- Taxe foncière non bâtie : 12,03 %
- CFE : 27,66 %

SITUATION FINANCIÈRE :

- Excédent 2025 du budget principal : 1 135 114 €
- Fonds de roulement cumulé : plus de 4 M€
- Capacité de désendettement : 0,25 an
- Épargne nette : environ 10 %

La 3CMA demeure
la Communauté de
Communes avec les taux
les plus faibles de la
Savoie.

L'effort fiscal moyen reste contenu. Il accompagne un budget construit pour préserver les services, soutenir les investissements nécessaires et maintenir une situation financière saine.

Des investissements pour le quotidien et l'avenir

Malgré un contexte budgétaire contraint, la 3CMA maintient une politique d'investissement au service des habitants, des communes, des entreprises et de l'attractivité du territoire.

Les principaux investissements 2026

- Rénovation principalement énergétique du centre nautique : environ 2,4 M€ programmés
- Réhabilitation de l'ancien local SOREA place Fodéré pour accueillir le centre social La Fourmilière : environ 650 000 €
- Participation à la future caserne des pompiers du SDIS : tranche annuelle de 400 000 €
- Aménagement de la zone des Plantins : environ 800 000 €
- Voirie de la zone de l'Épine : environ 575 000 €
- Amélioration de la micro-crèche de Saint-Julien-Montdenis : 108 000 €
- Piste d'accès aux alpages de Montdenis : 125 000 €
- Sentiers de randonnée : 83 000 €
- Aides au logement : rénovation, OPAH-RU, saisonniers
- Commerce local : 56 500 €
- Équipement informatique des écoles et cybersécurité mutualisée

Les services du quotidien

- Le CIAS et les services sociaux ;
- Les mobilités ;
- L'eau et l'assainissement ;
- Les équipements communautaires ;
- Les actions touristiques ;
- Les partenaires associatifs ;
- La sécurité civile avec la contribution au SDIS.

 Budget détaillé sur : coeurdeaurienne-arvan.com/la-3cma/conseil-communautaire/comptes-rendus



À ne pas manquer !



LE RESTAURANT DE LA RÉSIDENCE JEAN BAGHE

Une table ouverte à tous

Poussez les portes du restaurant de la Résidence Jean Baghe et laissez-vous séduire par une cuisine maison, généreuse et de saison. Ouvert à tous, cet établissement vous accueille du lundi au vendredi dans une ambiance conviviale.

Entre collègues, en famille ou entre amis, venez partager un moment gourmand... et profitez de la terrasse dès les beaux jours !



Ouvert du lundi au vendredi
de 11h40 à 13h30



38 rue Pierre Balmain
73300 Saint-Jean-de-Maurienne



04.79.64.18.66

KILOMÈTRE VERTICAL DE JARRIER

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

JARRIER

Relevez le défi du Kilomètre Vertical de Jarrier !

Au programme : 1 000 mètres de dénivelé positif sur 4,2 km, dans un cadre exceptionnel entre forêt et alpages, avec de superbes panoramas ! Diots et bières offerts aux participants, dans une ambiance sportive et conviviale. Ouvert à tous, des amateurs aux plus aguerris !

Office de Tourisme Explore Maurienne

Tél : 04.79.83.51.51

www.explore-maurienne.com



TRAIL DE LA CROIX DES TÊTES

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Avis aux amateurs de nature et de défi ! Le Trail de la Croix des Têtes revient à Saint-Julien-Montdenis pour une nouvelle édition au cœur des paysages spectaculaires de la Maurienne. Au programme : plusieurs parcours adaptés à tous les niveaux, des courses enfants et une ambiance conviviale et solidaire au pied de l'emblématique Croix des Têtes. Une belle occasion de se dépasser tout en profitant de panoramas exceptionnels !

Association Trail de la Croix des Têtes

www.traildelacroixdestetes.fr

37^{ème} ÉDITION DU SALON DU LIVRE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

HERMILLON

Passionnés de lecture, à vos agendas !

Le Salon du Livre vous donne rendez-vous pour célébrer le plaisir de lire et de rencontrer celles et ceux qui font vivre la littérature.

Auteurs, dédicaces, rencontres, conférences et découvertes littéraires rythmeront cet événement convivial ouvert à tous.

Une belle occasion de voyager à travers les mots et de partager sa passion des livres.

Association Le Colporteur

Tél : 04.79.59.64.82

www.salon-du-livre.fr



MOBILISONS-NOUS POUR OCTOBRE ROSE !



SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Le 17 octobre 2026, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan sera présente sur le marché pour une vente solidaire au profit d'Octobre Rose. Pain, viennoiseries, repas et autres douceurs seront proposés tout au long de la matinée afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein. Venez nombreux partager un moment convivial et gourmand tout en contribuant à une belle cause !

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

Tél : 04.79.83.07.20

www.coeurdemaurienne-arvan.com

CONCERT ECHO ARDOISIER

DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2026

SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Du 13 au 15 novembre, l'orchestre L'Écho Ardoisier aura le plaisir d'accueillir le compositeur et chef d'orchestre Oscar Navarro.

Au programme : des répétitions et une masterclass autour d'un répertoire entièrement composé de ses œuvres, préparé par les musiciens depuis le mois de mai.

Ce week-end musical se clôturera par un concert le dimanche 15 novembre à 17h, à la salle de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis, sous la direction d'Oscar Navarro.

Un rendez-vous musical unique à ne pas manquer !

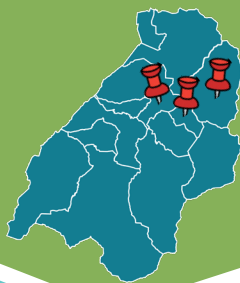
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

Tél : 06 52 93 83 65

echoardoisier@gmail.com



La parole aux communes



VILLARGONDRAN : UN TERRAIN DE PADEL OUVERT A TOUS !



Depuis le début du mois de mai 2026, la commune de Villargondran propose un tout nouveau terrain de padel en extérieur, situé à proximité du stade de football.

Accessible à tous, il est réservable via l'application Anybuddy au tarif de 40 € pour 1 h 30.

Les horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- Le dimanche : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

La commune est heureuse de mettre ce nouvel équipement sportif à la disposition de tous. Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, venez découvrir le padel et partager un moment convivial en famille ou entre amis !

À noter dans vos agendas !

La traditionnelle Fête du Pays se déroulera le samedi 22 août au plan d'eau de Villargondran.

Au programme : concours de pêche le matin, concours de pétanque l'après-midi, animations, repas convivial en soirée, feu d'artifice et soirée dansante.

NOUVEAU !

**LE TERRAIN DE
PADEL**
est ouvert !



📍 OÙ ?

À côté du stade

📱 INSCRIPTION

Sur l'application

🕒 CRÉNEAU
1h30

20€ pour les
Gondraniens

40€ pour les
extérieurs

*Tarif pour le terrain
(2 à 4 joueurs)

📅 HORAIRES

📅 LUNDI AU SAMEDI
9h00 - 12h00 | 14h30 - 19h00

📅 DIMANCHE
9h00 - 12h00 | 15h00 - 18h00



Anybuddy

40€
POUR 1H30

3CMAg - 17



Venez jouer, vous défouler,
partager des moments conviviaux !



Sportivement votre !





PROJET MONETTA : UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE POUR SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

À partir de juillet 2026, le secteur de Monetta va connaître une transformation majeure afin d'accompagner les grands projets du territoire, notamment le chantier Lyon-Turin et le développement industriel de Trimet. Cette opération vise également à améliorer durablement les conditions de circulation pour les habitants de la vallée, les usagers de la RD1006 et les visiteurs se rendant vers les stations.

Le projet prévoit la suppression du carrefour à feux actuel, aujourd'hui fortement sollicité, au profit de deux giratoires destinés à fluidifier le trafic et à sécuriser les déplacements. Le premier giratoire, côté Arvan, sera relié à une nouvelle voie créée le long de la rivière et raccordée à la rue Sainte-Claire Deville, constituant la future entrée de ville. Le second sera implanté entre le centre technique municipal et l'actuel carrefour afin de mieux répartir les flux de circulation.

Le projet intègre également la création d'itinéraires dédiés aux mobilités douces, des aménagements paysagers et une importante végétalisation du secteur afin d'offrir une entrée d'agglomération plus attractive, plus sûre et plus agréable. Les travaux, organisés en plusieurs phases, se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2027.

Ce nouvel équipement doit permettre de concilier durablement les besoins liés à l'activité industrielle, aux infrastructures ferroviaires du Lyon-Turin et aux déplacements quotidiens des Mauriennaises et des Mauriennais.





SAINT-JULIEN-MONTDENIS : UN VILLAGE À VIVRE ET À DÉCOUVRIR

Saint-Julien-Montdenis est situé au cœur de la vallée de la Maurienne. Ce village typique allie le patrimoine des vieilles pierres à un environnement naturel préservé, offrant un cadre de vie de qualité, apprécié de ses habitants comme de ses visiteurs.. Ce village entre les montagnes est aussi un lieu chargé d'histoire. Pour ceux qui y vivent ou le visitent : on peut se promener au calme et simplement apprécier le paysage, ou bien découvrir son histoire, ses sentiers, ses chapelles.

Le centre bourg a été récemment rénové afin de mettre en valeur le patrimoine local et d'améliorer le cadre de vie. Les nouveaux aménagements ont créé un espace agréable et vivant, parfait pour se retrouver et profiter de l'ambiance du village.

Pour ceux qui aiment la randonnée et l'histoire patrimoniale, découvrez le Chemin des Ardoisiers. Cette balade sportive, ludique et culturelle raconte l'histoire de l'extraction de l'ardoise, les carrières ayant fait vivre les habitants de Saint-Julien-Montdenis lorsqu'elles étaient exploitées. Depuis ce sentier, on profite de riches panoramas de la vallée et des montagnes de Maurienne.

La passerelle du Rieux Sec est un autre point fort de la commune. Elle permet de traverser le torrent pour relier Saint-Julien-Montdenis à Saint-Martin-La-Porte : l'expérience est vertigineuse tout en restant sécurisée. Les hameaux de Grenis et de Montdenis représentent l'esprit montagnard de la région. Avec leurs petites ruelles, leurs maisons de pierres et leurs superbes points de vue, ils invitent à un voyage dans le temps, au cœur des traditions de la Maurienne. Ces endroits de caractère charment ceux qui aspirent à l'authenticité.

Saint-Julien-Montdenis possède également un riche patrimoine religieux, avec 13 chapelles disséminées sur le territoire. Elles sont le reflet de la foi et de l'histoire locale. Ces chapelles forment un circuit de découverte original, mêlant architecture, spiritualité et mémoire collective.

De par son patrimoine, sa nature, ses sentiers de randonnée et ses traditions, Saint-Julien-Montdenis est un village dans un cadre magnifique qu'on le visite ou qu'on y réside. Que l'on vienne pour une balade sur ses sentiers entretenus, une visite culturelle ou pour profiter de la vie tranquille en Maurienne, ce village authentique et typique réserve à chacun découvertes, enchantements et pépites.

RENTRÉE 2026

-400%

SUR VOTRE

**ABONNEMENT
ANNUEL**



RÉSEAU URBAIN 3CMA BUS



DÈS LE 26 AOÛT
JUSQU'AU
30 SEPTEMBRE 2026



** Abonnement valable du 1er septembre 2026 au 3 septembre 2027

PLEIN TARIF

180€

AU LIEU DE 300€

TARIF RÉDUIT*

90€

AU LIEU DE 150€

*Voir conditions sur notre site internet

2 FAÇONS DE SOUSCRIRE

AVEC L'APPLICATION
3CMA BUS TICKET

*Votre
abonnement dans
votre poche !*

Android



iOS



OFFICE DE TOURISME
Place de la Cathédrale

DANS VOS AGENCES
COMMERCIALES



AGENCE TRANS-ALPES
416 avenue d'Italie

73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

TOUTES LES INFOS
DU RÉSEAU 3CMA BUS

Scannez-moi !



Infos & renseignements



04 79 83 43 45



info@trans-alpes.com



www.coeurdemaurienne-arvan-bus.com